
Notre plan sur la question climatique

Monsieur,

En tant que fondateur et président du Shift Project, vous visez à sensibiliser les acteurs politiques et économiques sur les problématiques climatiques et environnementales. Ces travaux vous ont ainsi permis de construire un vaste Plan de Transformation de l'Économie Française (PTEF) mis à disposition de tous les candidats à la présidentielle. Les réflexions pour la construction de mon programme ayant été notamment alimentées par vos travaux, je vous suis très reconnaissant de la possibilité que vous m'offrez dans le cadre de la diffusion du PTEF de présenter en quoi ma ligne politique à l'échelle nationale et internationale prend effectivement en compte le réchauffement climatique et ses effets.

Si la France n'a, en valeur absolue, qu'un poids marginal sur le changement climatique mondial, son empreinte carbone par habitant est en réalité supérieure à la moyenne mondiale. Pour cette raison, je souhaite que notre pays fasse preuve d'exemplarité non seulement par souci d'éthique, mais aussi pour renforcer sa position diplomatique et industrielle au niveau mondial et mieux préparer demain. Dans la perspective de l'épuisement programmé des énergies fossiles et de la recherche d'une réelle indépendance énergétique pour protéger nos intérêts nationaux, les mesures politiques prises aujourd'hui permettront en effet de mieux affronter les crises de demain. En s'inscrivant dans le long terme, mon programme se place dans la perspective d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Cette trajectoire, impliquant une baisse d'environ 80 % des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), vise prioritairement les secteurs les plus émetteurs que sont le transport/mobilité, le chauffage et l'industrie.

A cet égard, et en cohérence avec la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), je prévois d'une part, de réduire les consommations énergétiques finales pour chacun de ces trois secteurs ci-dessus, et d'autre part, de remplacer l'usage direct des énergies fossiles par des sources peu carbonées.

Concernant la réduction des consommations énergétiques finales, premier levier de décarbonation de notre économie, les quatre axes politiques principaux de mon programme que sont la réindustrialisation, le réaménagement du territoire, le développement de circuits courts et l'efficacité énergétique permettront sa mise en œuvre sur le long-terme.

La politique de souveraineté industrielle que je mettrai en place permettra activement de réduire la pollution engendrée par les importations. Encore aujourd'hui, 72% des importations en France se font par voie maritime dont le secteur est hautement carboné. Au niveau européen j'exigerai la mise en place rapide de la taxe carbone aux frontières européennes et je demanderai que chaque pays européen puisse réserver une partie de sa commande publique à la production nationale. Pour favoriser la réindustrialisation au niveau national, je réduirai les impôts de production. Parmi les secteurs industriels, pour une meilleure utilisation de nos ressources dans la biomasse et notamment dans le bois, je mettrai en place une stratégie nationale pour aider la filière à s'industrialiser. En effet, nous disposons sur notre sol de la matière première mais nous réimportons du bois de construction et des granulés de Chine ou de Scandinavie alors que notre bois est exporté à bas prix. Par ailleurs, pour préparer la forêt française, troisième forêt d'Europe, aux changements climatiques futurs, je créerai un fond de reboisement et d'adaptation au changement climatique afin de préserver ce patrimoine naturel.

J'entends accompagner la réindustrialisation du pays par un réinvestissement dans l'aménagement des territoires ruraux et petites villes en réorientant les fonds publics destinés à la politique de la ville vers nos campagnes (accès aux réseaux de communication et de transport, relocalisation de services publics, limitation des grandes surfaces commerciales). En diminuant les besoins en déplacement, cette mesure aura pour effet

de réduire les distances à parcourir par la population rurale pour accéder aux biens de première nécessité et aux services publics.

Afin de faire baisser les émissions de GES liées à la consommation française, je privilégierai le circuit court à travers la consommation de produits locaux. Pour cela, je solliciterai la commande publique, notamment à travers les services de restauration collective, pour peser dans ce sens. J'ai pour objectif de protéger nos agriculteurs contre la concurrence déloyale des producteurs étrangers (arrêt des négociations d'accords de libre-échange, fin de la sur-transposition des normes).

Réduire les consommations énergétiques finales se traduit également par des mesures d'efficacité énergétique. En conséquence, les efforts initiés dans l'immobilier devront être accrus fortement. Un quart des émissions de gaz à effet de serre proviennent du secteur du bâtiment. Je prévois donc de diminuer notre impact environnemental en investissant dans l'isolation des bâtiments résidentiels et tertiaires dans l'objectif à terme de mettre fin aux passoires thermiques. J'encouragerai le développement du chauffage par la « chaleur directe » (géothermie, réseaux de chaleur – développés au moyen notamment de l'extension de la géothermie mais également de la biomasse – et pompes à chaleur) car cela offre à la fois des hausses de rendement tout en remplaçant des consommations de gaz ou de fioul et allège les consommations hivernales d'électricité. A cet égard, j'opérerai un transfert du soutien public des renouvelables intermittentes (éolien et solaire) vers ces renouvelables thermiques.

Concernant le second levier de décarbonation de notre économie, je mènerai une politique ambitieuse de réduction de la part des hydrocarbures dans notre mix énergétique. Ainsi, concernant les transports, j'encouragerai le développement de différentes technologies prometteuses comme les batteries électriques, les piles à combustible, les biocarburants et les carburants de synthèse pour l'aviation et le maritime. Je soutiendrai par la commande publique le déploiement de la filière hydrogène en ciblant l'industrie, le transport lourd mais aussi les transports en commun pouvant profiter facilement d'un système de recharge (flottes captives). Ces efforts s'accompagneront nécessairement d'un financement de la recherche.

Cependant, toute politique de conversion à l'électrique et à l'hydrogène pour les véhicules ou les machines industrielles doit prendre en compte la contrainte d'approvisionnement en électricité décarbonée. Ainsi, la France passera nécessairement par une augmentation de la demande en électricité, constituant un défi majeur pour notre capacité d'approvisionnement. Visant l'indépendance énergétique sur le long terme, mon programme énergétique se focalise pleinement sur la relance du nucléaire français afin de ne pas avoir à recourir à de nouveaux moyens de production intermittents (éolien et solaire) qui nécessitent l'usage de moyens de production carbonés pilotables dont je souhaite me passer. Je renouvellerai notre parc électronucléaire aussi rapidement que la capacité industrielle du pays le permet, en visant au moins 14 nouveaux EPR2 d'ici 2050. Je demanderai également, dès 2022, d'étudier la prolongation de la durée de vie du parc existant, afin de permettre, dans la mesure du possible, leur prolongement à 60 ans, et au-delà selon les conclusions de ces études. Enfin, nous relancerons la recherche sur les réacteurs nucléaires de 4ème génération, notamment à travers la reprise du programme ASTRID, et nous appuierons la recherche sur la fusion, en poursuivant le projet ITER, et en encourageant la création de projets indépendants de ITER permettant d'intégrer les progrès technologiques les plus récents afin de maintenir la France à la pointe de cette technologie stratégique.

Enfin, tous ces efforts doivent être activement couplés avec une politique sérieuse et active en matière de sobriété de consommation en lien avec les deux leviers de décarbonation. Nous ne pourrions pas obtenir de neutralité carbone sans objectif de cycle fermé sur notre consommation et notamment les matériaux.

N'ayant pas à disposition de solution de remplacement disponible pour les plastiques, le recyclage des matières issues de la pétrochimie est indispensable pour un cheminement vers une réelle indépendance par rapport au pétrole. J'œuvrerai donc pour une structuration de la filière plastique à l'échelle industrielle, pour accroître les volumes disponibles et les rendre compétitifs, par exemple en ouvrant plus de centres de tri et

en fournissant un soutien aux entreprises pour être capable de recycler les plastiques les plus complexes. Notre objectif sera d'atteindre 50% de plastique recyclé en circulation dans le pays à horizon 2030, comprenant toutes les consommations plastiques, et pas seulement les emballages. Quant aux métaux, nous proposons la mise en place d'un système de consigne national pour que les particuliers puissent profiter du retraitement de ces matières premières. Ceci augmentera les volumes disponibles pour les filières de recyclage et fournira plus de débouchés à la filière.

Cette transition ne pourra se réaliser que si les mesures qui y conduisent sont économiquement et socialement acceptables, c'est-à-dire si elles préservent (ou améliorent) la qualité de vie, les emplois, et les libertés. Il s'agit là d'une condition essentielle de réussite pour l'appropriation de comportements vertueux de la part des citoyens, des entreprises, de l'État et des Collectivités locales. Je serai donc vigilant à ce que l'application de mon programme politique en faveur de la lutte contre le changement climatique se fasse dans l'intérêt de la France et des Français ne créant ainsi pas de frein à la nécessaire transition écologique et énergétique.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier,

Respectueusement,